

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (DEAES)

Spécialité Accompagnement de la vie en structure

PRESENTATION collective

L'AES réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap de toute origine ou nature. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés. Il établit une relation attentive de proximité adaptée aux capacités potentielles de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles, sociales). L'AES, spécialité « accompagnement de la vie en structure collective », contribue au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- d'apporter une réponse adaptée à la personne en situation de handicap par l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances théoriques et pratiques indispensables à un accompagnement individualisé,
- d'appréhender les besoins et désirs des usagers en identifiant les situations physiques, psychiques et/ou sociales créant un état de dépendance,
- d'instaurer une relation de qualité avec les usagers,
- de travailler en équipe pluridisciplinaire, dans la dynamique d'un projet éducatif d'accompagnement sanitaire et social,
- de dépasser les difficultés rencontrées dans la pratique et savoir prendre du recul.

PROGRAMME

La formation AES se compose de 4 domaines de compétences (DC), d'une durée totale de 525 heures, partagées entre un socle commun de 378 heures et une spécialité de 147 heures.

Le volume horaire par domaine se compose comme

suit :

DC1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126h de socle commun + 14h de spécialité) : le développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions, les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social ; le rôle des services de l'Etat ; les associations et les opérateurs du secteur ; éthique et déontologie...

DC2 - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98h de socle commun + 63h de spécialité) : l'observation et l'écoute ; les notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie ; l'ergonomie, l'aide à la mobilité et les transferts ; les techniques et les outils de communication verbale et non-verbale ; PSC1...

DC3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63h de socle commun + 28h de spécialité) : travailler dans une équipe pluri-professionnelle ; transmettre des informations à cette équipe ; participer à l'élaboration du projet personnalisé en coopération avec la personne, son environnement et l'encadrement ; participer aux réunions...

DC4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70h de socle commun + 42h de spécialité) : contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux, faciliter l'accès de la personne à la vie citoyenne ; gérer des relations et des conflits ; utiliser des outils et des supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives...

VALIDATION

A l'issue de la formation, les stagiaires doivent valider les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le DEAES, **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social**, de niveau V, délivré par la DRJSCS. Diplôme ouvrant l'accès à la filière de formation socio-éducative.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La démarche pédagogique de l'INFA associe pleinement les entreprises partenaires à la construction des compétences professionnelles de chaque stagiaire, permettant une combinaison harmonieuse des savoirs théoriques et pratiques.

Cette approche dynamique de la formation contribue à la construction de l'identité professionnelle des stagiaires, ainsi qu'à leur intégration réussie dans leur futur milieu de travail.

Cycle réalisé sous ASSURANCE QUALITE dans le cadre de la CERTIFICATION ISO 9001 Version 2008 de l'INFA.

CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation ou du plan de formation de leur entreprise, aux salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou du contrat d'avenir. Aptitudes : maturité, capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités, disponibilité à suivre une formation longue.

MODALITES DE SELECTION ET D'INSCRIPTION

Les épreuves d'entrée en formation comprennent une épreuve écrite d'admissibilité, suivie d'une épreuve orale d'admission.

Il est nécessaire d'obtenir, au minimum, 10 sur 20 à chaque épreuve pour entrer en formation. Des dispenses sont possibles (nous consulter).

Prochaines sélections pour la rentrée 2017 :

> épreuve écrite d'admissibilité :

* jeudi 6 juillet 2017 à 9 h.

> épreuve orale d'admission :

* courant juillet 2017. **Réunions d'information à l'INFA Aurillac :**

> le 3 mars 2017 à 9 h.

> le 19 mai 2017 à partir de 14 h. Frais de sélection : 40 € l'épreuve écrite et 70 € l'épreuve orale.

Frais de traitement du dossier d'inscription : 30 €.

Frais de dossier à régler à l'entrée en formation : 25 €.

Date limite de dépôt du dossier de candidature :

* **vendredi 16 juin 2017 à 17 h.**

ORGANISATION GENERALE : DUREE, DATES, LIEU

Répartition du temps de formation : 525 heures de formation théorique, 700 heures de stage pratique chez l'employeur et 140 heures de stage hors employeur pour les salariés, 840 heures de stage pour les stagiaires en CIF.

La formation a lieu **du 20 novembre 2017 au 29 avril 2019** à l'INFA Aurillac (15).

COUT ET FINANCEMENT

6300 € pour le cycle complet.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Fondation INFA Cantal
7, avenue Georges Pompidou
15000 - AURILLAC

CONTACT

Secrétariat Fondation INFA Aurillac

E-Mail : cantal@infa-formation.com

Téléphone : 04.71.48.47.22